

Fixant la composition des trois bureaux de vote pour les élections Législatives du dimanche 30 juin 2024 et du dimanche 7 juillet 2024

M. Philippe LEMAÎTRE, Maire de la Commune Nouvelle VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY,

Vu les articles R 42, R 43 et R 44 du Code Electoral,

Vu la circulaire ministérielle INTA1910814C du 18 avril 2019,

Vu l'arrêté ministériel du 16 novembre 2018,

Vu les listes électorales de la Commune Nouvelle de Villedieu-les-Poêles – Rouffigny,

Vu l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2015 portant création de la commune nouvelle de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny,

Vu l'arrêté Préfectoral du 26 juillet 2016 instituant, dans la commune nouvelle de Villedieu-les-Poêles - Rouffigny, trois bureaux de vote,

ARRÊTE :

Article 1er

La composition du bureau de vote n°1 pour les élections Législatives du dimanche 30 juin 2024, est fixée de la manière suivante :

ELECTIONS LEGISLATIVES 2024			
HORAIRES	PRESIDENT	ASSESSEUR	IDENTITE
7h55 – 10h30	M. LEMAITRE Philippe	M. HENNEQUIN Pierre	M. PELESO Damien
10h30-13h00	Mme LAURANSON Marie-Odile	Mme TESNIERE Isabelle	M. GARNIER Patrick
13h00-15h30	Mme LUCAS DZEN Christine	Mme LEMOINE Martine	M. CLAIRAY Philippe
15h30-18h00	M. METTE Christian	M. VILLAESPESA Stéphane	M. DELAUNAY Christophe

Dépouillement	Président de Bureau
Bureau 1	Frédéric LEMONNIER

La composition du bureau de vote n°1 pour les élections Législatives du dimanche 7 juillet 2024, est fixée de la manière suivante :

	ELECTIONS LEGISLATIVES 2024		
HORAIRES	PRESIDENT	ASSESSEUR	IDENTITE
7h55 – 10h30	M. LEMONNIER Frédéric	Mme TESNIERE Isabelle	M. PELESO Damien
10h30-13h00	Mme LAURANSON Marie-Odile	Mme TESNIERE Isabelle	Mme DALISSON Sophie
13h00-15h30	Mme LUCAS DZEN Christine	Mme DALISSON Sophie	M. VILLAESPESA Stéphane
15h30-18h00	M. METTE Christian	M. LECOT Benoit	Mme MACE Christiane

Dépouillement	Président de Bureau
Bureau 1	Frédéric LEMONNIER



Fixant la composition des trois bureaux de vote pour les élections Législatives du dimanche 30 juin 2024 et du dimanche 7 juillet 2024

Article 2

La composition du bureau de vote n°2 pour les élections Législatives du dimanche 30 juin 2024, est fixée de la manière suivante :

	ELECTIONS LEGISLATIVES 2024		
HORAIRES	PRESIDENT	ASSESSEUR	IDENTITE
7h55 – 10h30	M. LEMONNIER Frédéric	M. LECOT Benoît	M. LANGELIER Francis
10h30-13h00	Mme GARNIER Liliane	M. LAUNER Lionel	M. LAURANSON Dominique
13h00-15h30	LEMONCHOIS Marie-Josèphe	Mme MACE Christiane	M. LECHEVALLIER Pierre
15h30-18h00	M. CORDON Sébastien	M. POIRIER Thierry	Mme PIGEON Camille

Dépouillement	Président de Bureau
Bureau 2	Thierry POIRIER

La composition du bureau de vote n°2 pour les élections Législatives du dimanche 7 juillet 2024, est fixée de la manière suivante :

	ELECTIONS LEGISLATIVES 2024		
HORAIRES	PRESIDENT	ASSESSEUR	IDENTITE
7h55 – 10h30	M. POIRIER Thierry	M. LAUNER Lionel	M. LANGELIER Francis
10h30-13h00	Mme CHANTAL Martine	M. LAUNER Lionel	M. LAURANSON Dominique
13h00-15h30	LEMONCHOIS Marie-Josèphe	M. POIRIER Thierry	M. SESBOÜÉ Yves
15h30-18h00	M. CORDON Sébastien	Mme PIGEON Camille	M. HENNEQUIN Pierre

Dépouillement	Président de Bureau
Bureau 2	Thierry POIRIER

Article 3

La composition du bureau de vote n°3 pour les élections Législatives du dimanche 30 juin 2024, est fixée de la manière suivante :

	ELECTIONS LEGISLATIVES 2024		
HORAIRES	PRESIDENT	ASSESSEUR	IDENTITE
7h55 – 10h30	M. GUILLAUME Nicolas	M. COURTEILLE Davy	Mme LAVOLEE Manuella
10h30-13h00	Mme POREE Claudie	M. CONSTANT Emile	M. LEMONNIER Lauraine
13h00-15h30	Mme MESNIL Chantal	M. CONSTANT Emile	M. BOURNAT Jacques
15h30-18h00	M. GUILLAUME Nicolas	M. COURTEILLE Davy	M. HUARD Alexandre



Arrêté municipal n°264-2024

Fixant la composition des trois bureaux de vote pour les élections Législatives du dimanche 30 juin 2024 et du dimanche 7 juillet 2024

Dépouillement	Président de Bureau
Bureau 3	Nicolas GUILLAUME

La composition du bureau de vote n°3 pour les élections Législatives du dimanche 7 juillet 2024, est fixée de la manière suivante :

	ELECTIONS LEGISLATIVES 2024		
HORAIRES	PRESIDENT	ASSESSEUR	IDENTITE
7h55 – 10h30	M. GUILLAUME Nicolas	M. COURTEILLE Davy	Mme LAVOLEE Manuella
10h30-13h00	Mme POREE Claudie	M. CONSTANT Emile	M. LEMONNIER Lauraine
13h00-15h30	Mme MESNIL Chantal	M. CONSTANT Emile	M. CONSTANT Jocelyne
15h30-18h00	M. GUILLAUME Nicolas	M. COURTEILLE Davy	M. HUARD Alexandre

Dépouillement	Président de Bureau
Bureau 3	Nicolas GUILLAUME

Article 4

- Le Directeur Général des Services de la Commune Nouvelle,
- Le Commandant de la Communauté de Brigade de la CN,
- Le Brigadier-Chef Principal de la Police Municipale de la CN

sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie du 27/06 au 18/07/2024 La notification faite le 27/06/2024

Fait à Villedieu les Poêles – Rouffigny mercredi 26 juin 2024

AR-Préfecture de Saint Lo

Acte certifié éxécutoire

050-200054732-20240627-1-AR

Réception par le Préfet : 27-06-2024

Publication le : 27-06-2024

Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE